

Le label Cité éducative pour Perseigne

Lors du déplacement du comité interministériel de la ville, à Grenoble, samedi, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé les 73 nouvelles communes lauréates pour l'obtention du label Cité éducative. Parmi celles retenues pour faire partie du dispositif : Alençon pour le quartier de Perseigne.

Le préfet de l'Orne, Sébastien Jallet, a en rappelé les premiers objectifs, hier, alors qu'il venait de prendre ses fonctions. « **Nous souhaitons faire travailler l'école et ses alliés pour garantir une meilleure réussite scolaire.** » Outre les établissements, le fonctionnaire de l'État a mis en lumière la nécessité de « **développer une offre éducative culturelle, musicale, sportive** » et « **assurer la continuité pédagogique sur le péril scolaire et pendant les vacances** ».

Il souhaite ainsi « **favoriser une meilleure insertion des jeunes, mettre en place une aide à la parentalité** » et *in fine* « **lutter contre la délinquance** ».

Au plus tard en septembre

Si le label vient d'être attribué, le projet « **reste à construire** », poursuit Sébastien Jallet. Il verra le jour « **au plus tard à la rentrée de septembre 2022** ».

Avec quels moyens ? « **Nous allons partir de l'existant en le faisant mieux fonctionner. Mais nous pourrons appeler des moyens supplémentaires. Une enveloppe, qui existe au niveau national, sera redistribuée en fonction des projets** », précise-t-il sans donner le montant qui pourrait être alloué à Perseigne.

En 2020, il a lui-même lancé trois projets dans le Val-d'Oise (95) avec cette idée de « **décloisonner** ». Il indique avoir vu « **des bénéfices** » au fil du temps.

N. E.G.



Le marché de Perseigne, à Alençon. Archives Ouest-France